

Image not found or type unknown



UTILISATION DES ETHYLOMETRES SERES

Par **Mathis**, le **10/03/2012** à **13:29**

Bonjour, récemment lors d'un contrôle alcoolémie, les forces de l'ordre ont soumis les usagers à des contrôles alcoolémie en utilisant les éthylomètres SERES 679 sur lesquels sont fixés une plaquette du constructeur : "cet appareil ne convient pas hors des locaux". Le problème est que cet appareil se trouvait dans un véhicule branché à un allume cigare. Est ce légal ?? Mathis